



Communiqué de presse

Hors séance boursière – Informations réglementées*

Bruxelles, 29 juillet 2016 (22.10h.)

Les stress tests 2016 menés par l'ABE dans toute l'UE confirment que KBC reste bien capitalisée

KBC prend bonne note de l'annonce faite aujourd'hui par l'Autorité bancaire européenne (ABE) concernant les résultats du stress test 2016 menés dans toute l'UE. Une brève [présentation des données qui concernent KBC](#) est disponible sur www.kbc.com.

À la suite du stress test, le ratio Common Equity Tier-1 à pleine charge de KBC (ratio CET: 14.9% fin 2015) augmente de 1.3 point de pourcentage à 16.2% selon le scénario de base (+1.0 point de pourcentage sur base transitionnelle). Selon le scénario défavorable, le ratio CET1 à pleine charge de KBC diminue de 3,6 points de pourcentage à 11,3% (-3,9 points de pourcentage sur base transitionnelle, également en recul à 11,3%). Le ratio levier financier (« leverage ratio ») de KBC, qui était de 6,32% fin 2015, augmenterait à 7,4% selon le scénario de base et ne régresserait qu'à 5,7% selon le scénario défavorable.

Johan Thijs, CEO de KBC Groupe, a commenté l'annonce faite aujourd'hui en ces termes: 'KBC reconnaît le résultat de l'exercice théorique mené par l'ABE, qui nous offre des notions supplémentaires sur les exigences en matière de capital auxquelles KBC doit répondre dans différents contextes économiques. Mais cet exercice est aussi rassurant pour toutes les parties prenantes qui nous ont accordé leur confiance car il prouve que notre institution est bien capitalisée. KBC continuera de s'assurer que des niveaux de capital adéquats soient maintenus. Les résultats obtenus aujourd'hui soulignent aussi nos fondamentaux solides: la bonne santé de notre modèle de bancassurance orienté client, notre robuste position de liquidité soutenue par une ample base de dépôts de clients sur nos marchés domestiques que sont la Belgique, la République tchèque, la Slovaquie, la Hongrie et la Bulgarie, ainsi que l'Irlande, et notre excellente solvabilité qui nous permet d'intensifier encore notre octroi de crédit aux clients et de soutenir activement les communautés et les entités économiques où nous sommes actifs.'

KBC a participé au stress test 2016 mené dans toute l'UE par l'Autorité bancaire européenne (ABE) en coopération avec la Banque nationale de Belgique (BNB), la Banque centrale européenne (BCE), la Commission européenne (CE) et l'European Systemic Risk Board (ESRB).

KBC prend bonne note des annonces faites aujourd'hui par l'ABE à propos du stress test et en reconnaît les résultats. Le stress test 2016 ne s'inscrit pas dans une logique réussite/échec. Il n'est rien d'autre qu'une source d'informations précieuses pour le processus de contrôle prudentiel 2016 ("Supervisory Review Process"). Les résultats permettront aux autorités compétentes d'évaluer la capacité de KBC à répondre aux exigences minimales et additionnelles en matière de capitaux propres dans le cadre de scénarios de stress établis sur la base d'une méthodologie et d'hypothèses communes.

Le scénario défavorable a été défini par la BCE/l'ESRB et porte sur une période de trois ans (2016-2018). Le test a été mené en partant du postulat d'un bilan statique hypothétique fixé en décembre 2015 et ne prend dès lors pas en compte les stratégies commerciales et décisions futures du management. Il ne s'agit nullement d'un pronostic de bénéfices de KBC.

Contexte

Le stress test 2016 suit une approche ascendante "bottom-up" circonscrite, selon laquelle les résultats sont produits par les banques sur la base d'une méthodologie commune afin de mesurer de manière conséquente l'impact de différents scénarios. Il permet aux parties prenantes de comparer et d'évaluer de manière homogène la résistance des banques et du système bancaire de l'UE aux chocs boursiers. L'exercice a été mené dans une hypothèse de bilan statique.

L'exercice 2016 n'imposait aucun objectif à atteindre en matière de taux ou de niveau de capital mais avait pour but d'analyser comment la position de capital des banques évoluerait en prenant pour hypothèse un bilan statique sur une période de trois ans (jusqu'en 2018), selon un scénario de base et un scénario défavorable. Le scénario défavorable recouvre les quatre risques systémiques qui, selon l'ESRB sont les principales menaces qui pèsent sur la stabilité du secteur bancaire de l'UE: (i) une hausse subite des rendements obligataires globaux, actuellement au plus bas, amplifiée par une faible liquidité du marché secondaire; (ii) les maigres perspectives de bénéfices des banques dans un contexte d'atonie de la croissance nominale et d'ajustements bilantaires incomplets; (iii) la montée de l'inquiétude à l'égard de la capacité à faire face à l'aggravation de l'endettement dans les secteurs public et privé non financier, dans des conditions de faible croissance nominale; (iv) le stress inhérent suscité par la montée en puissance d'un secteur bancaire parallèle, amplifié par le risque de contagion et de liquidité.

Un document [FAQ](#) exhaustif ainsi qu'une [description](#) détaillée de la méthodologie et des scénarios sont disponibles sur les sites de la BCE et de l'ABE.

Les données sont fournies uniquement à titre comparatif et ne doivent en aucune manière être comparées à d'autres informations publiées par KBC.

Pour tout complément d'information, veuillez contacter :

Wim Allegaert, Directeur Investor Relations, KBC Groupe
Tél. : +32 2 429 50 51 - E-mail : wim.allegaert@kbc.be

Viviane Huybrecht, Directeur Communication Corporate / Porte-parole KBC Groupe
Tél. : +32 2 429 85 45 - E-mail : pressofficekbc@kbc.be

* Ce communiqué contient des informations soumises à la réglementation sur la transparence des entreprises cotées en Bourse.

KBC Groupe SA

Av. Du Port 2 – 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht
Directeur
Communication Corporate/
Porte-parole
Tel. +32 2 429 85 45

Service Presse
Tel. +32 2 429 65 01 Stef Leunens
Tel. +32 2 429 29 15 Ilse De Muyer
Fax +32 2 429 81 60
E-Mail : pressofficekbc@kbc.be

Les communiqués de presse KBC peuvent être consultés sur www.kbc.com ou obtenus en envoyant un courriel à pressofficekbc@kbc.be

Suivez nous sur www.twitter.com/kbc_group